

associations locales se sont organisées. Aujourd'hui, 38 comtés sont représentés. Le directeur de chaque comté est élu par vote populaire lors d'une réunion des éleveurs de bestiaux de l'Ontario régulièrement organisée. Les affaires de l'organisation sont dirigées par un comité exécutif composé de sept directeurs élus par la majorité des votes des membres directeurs. Elle a été fondée dans le but de travailler pour le bien de ceux qui s'occupent de la production du bœuf et, pour arriver à cet objectif, elle coopère avec le bureau de direction de l'*Eastern Canada Beef Producers' Association* dont elle est membre.

2. Genre de la production de bestiaux poursuivie en Ontario

Trois différentes catégories de producteurs se consacrent à la production du bétail en Ontario a) Dans le nord de l'Ontario, un grand nombre élèvent des bestiaux pour l'engraissement ou pour la boucherie et les vendent à des particuliers qui les finissent dans d'autres parties de la province. Ils ont accès à de vastes étendues de terre accidentées, bonne pour le pâturage et produisant des quantités raisonnables de foin mais non appropriés à la culture des céréales et grains nécessaires pour finir le bétail. En général, dans ces troupeaux, la plupart des veaux naissent à bonne heure au printemps. Après la traite des vaches, la crème est séparée et vendue et le lait écrémé sert à nourrir les veaux et, dans certains cas, les volailles et les cochons. La période de lactation est celle où les vaches sont au pâturage. Les troupeaux, vaches et veaux, sont ensuite rentrés pour l'hivernement, et nourris de déchets. Dans de telles conditions, les veaux augmentent peu de poids au cours du premier hiver. Cependant, leurs os et leurs muscles se développent et ils engraisser invariablement lorsqu'ils sont ensuite remis au pâturage, à l'âge d'un an. D'habitude les propriétaires de ces troupeaux vendent leurs veaux à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, l'année qui suit celle de leur naissance. Ils sont alors âgés d'environ 18 mois. b) La grande majorité des éleveurs de bestiaux en Ontario produisent et finissent le bétail. Ils sont en mesure de le faire parce que leurs fermes sont appropriées à la culture de la plupart des fourrages nécessaires pour développer et engraisser le bétail. A la suite de récoltes exceptionnellement bonnes, ces éleveurs sont en mesure de compléter la production du bétail chez eux par l'achat de nourritures à bestiaux de différentes sources. Ils comptent sur le bétail comme moyen d'écouler le foin, l'herbe et les déchets qui, autrement, seraient probablement invendables. De plus, les bestiaux sont considérés comme moyen le plus économique d'écouler les grains fourragers. Dans le cas des producteurs du nord de l'Ontario, les vaches sont traitées et la crème vendue. Le revenu du troupeau est donc partagé: vente de la crème et revenu du bétail fini. Quelques-uns produisent du jeune bœuf (*baby beef*). Ceux-ci ne tirent aucun revenu de la crème, parce que les veaux la consomment au cours de l'allaitement. c) La troisième catégorie de producteurs est représentée par l'individu qui achète du bétail pour l'engraissement ou la boucherie à l'automne et l'engraisse avec les nourritures produites sur sa propre ferme ou qu'il achète ailleurs. En majorité, ceux qui se consacrent à cette production habitent le sud-ouest de l'Ontario et une bonne partie de leurs fermes est consacrée aux récoltes pour vente immédiate, telles que maïs, tabac, et récoltes utilisées dans les conserveries pour la mise en conserve. Pour conserver au sol la fertilité nécessaire à la production de ce genre de récoltes, ils doivent y ajouter des engrais et de l'humus. Il est aussi essentiel qu'un certain pourcentage de la superficie soit en pâturage ou en foin, chaque année. Un programme d'ensemble où il est tenu compte de la fertilité du sol et de l'usage efficace du foin et des pâturages exige que le producteur garde des bestiaux. Pour réaliser un tel programme, l'achat de bétail